

Questions orales

LE BUDGET DE LA DÉFENSE

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, le gouvernement a rompu cette promesse de publier un Livre blanc. Comble de l'injure, pourquoi le ministre et le premier ministre trahissent-ils l'engagement qu'ils avaient pris de décréter une hausse réelle de 3 p. 100 du budget de la défense? Pourquoi, par ailleurs, n'ont-ils pas tenu une autre promesse électorale visant une augmentation réelle de 6 p. 100 des dépenses militaires? Le gouvernement libéral a toujours tenu pareille promesse chaque année à compter de 1979.

● (1450)

Des voix: Bravo!

M. le Président: A l'ordre, je vous prie.

L'hon. Harvie Andre (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, je crois que nous ne serions pas engagés dans ce débat si le gouvernement libéral n'avait pas pratiquement anéanti notre capacité militaire au cours de ces 15 années. Le ministre des Finances a réussi à faire baisser le déficit grâce à son excellent travail. Et malgré les compressions qui ont été pratiquées, le ministère de la Défense nationale a obtenu une hausse réelle de 2.75 p. 100 de ses crédits. Ce n'est pas ce qu'anticipait le ministre des Finances libéral, M. Lalonde, qui avait prédit une croissance zéro sur ce chapitre. Nous avons trouvé d'autres fonds tout en réussissant à réduire le déficit.

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN

LES CANADIENS QUI PROJETAIENT UN VOYAGE EN UNION SOVIÉTIQUE—LES REMBOURSEMENTS REFUSÉS

Mme Pauline Browes (Scarborough-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur. A la suite de l'accident nucléaire survenu en URSS, les Canadiens qui projetaient des voyages en Union soviétique et dans les pays de l'Europe de l'Est s'inquiètent à juste titre de la sécurité de ces visites. Le service de tourisme soviétique, Intourist, a averti les organisateurs canadiens de voyages que tout va bien et qu'aucune annulation ne sera remboursée.

M. le Président: A l'ordre. Je dois demander à la députée de poser une question.

Mme Browes: Quel conseil le ministre peut-il donner aux Canadiens qui ne veulent pas se rendre dans ces pays mais sont incapables d'obtenir le remboursement de leur billet d'avion?

L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je peux signaler à la députée que des conversations ont eu lieu avec Intourist, l'agence de tourisme soviétique. Cette dernière est disposée à effectuer des changements et à proposer d'autres arrangements à ceux qui devaient se rendre dans cette région. Toutefois, elle n'est pas disposée à accepter l'annulation des voyages déjà prévus.

LES VOYAGEURS SUR LE POINT DE PARTIR POUR LA POLOGNE

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire qui s'adresse au ministre du Commerce extérieur ou au ministre de la Consommation et des Corporations. L'un ou l'autre accepte-t-il de soutenir, auprès des lignes aériennes polonaises, la cause des voyageurs qui doivent s'envoler demain mais dont le remboursement du billet n'est assuré que si l'annulation est demandée pour des raisons d'ordre médical? Ces gens sont en bonne santé mais craignent de tomber malades là-bas. Les ministres vont-ils se porter à leur défense et obtenir de la société polonaise et des autres lignes aériennes qui desservent les pays d'Europe orientale un remboursement, une annulation ou le report de leur voyage?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, il s'agit d'un problème sérieux. Ainsi que le ministre du Commerce extérieur l'a mentionné, il y a eu des consultations. La situation est très difficile, car les sociétés aériennes acceptent de rembourser le prix du billet, mais Intourist refuse tout remboursement.

M. Benjamin: Je parle des lignes aériennes polonaises.

M. Epp (Provencher): J'y viens à l'instant. En ce qui concerne la Pologne, à 15 heures, je ferai une déclaration qui tranchera la question. Cependant, je signale aux députés que, à l'heure actuelle, les touristes qui se rendent en Pologne ne courent pas le risque de subir des radiations provoquées par la catastrophe nucléaire survenue en URSS.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—L'ABSENCE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD SUR UNE CARTE—LA COULEUR DE TERRE-NEUVE

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce international. Elle concerne la trousse de propagande sur le libre-échange qu'il a distribuée. Je l'ai examinée très attentivement et j'ai noté sur la carte qui s'y trouve qu'il n'y a pas trace de l'Île-du-Prince-Édouard, que le golfe Saint-Laurent est vide et que Terre-Neuve est colorée de la même teinte que les États-Unis. Qu'est-ce que le Canada a reçu en échange de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve aux négociations sur le libre-échange?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, mon collègue, l'honorable John Crosbie vient de me dire que cela ne lui fait rien, mais de toute façon . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Boudria: Échangeons Crosbie.

M. Kelleher: . . . je voudrais dire au député, et à tous les députés, que nous n'avons pas l'intention de faire, dans ces négociations, des concessions contraires aux intérêts de toutes les régions du Canada. Vous pouvez en être sûrs.